



## **FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

N° 43

Tél. : 01 55 82 87 49

E-mail :  
com@sante.cgt.fr

### **Sous la pression du mouvement dans les services d'urgences, Madame Buzyn annonce ses premières mesures pour le personnel.**

La CGT s'est rendue ce matin à une réunion au Ministère des Solidarités et de la Santé, concernant le lancement de la mission nationale confiée au CNUH et au Député Thomas MESNIER (LREM) afin de construire une nouvelle stratégie d'évolution des services d'urgences.

Des annonces ont été faites par la ministre lors de cette réunion : une prime de risque de 100 euros net et une prime de coopération de 100 euros bruts pour les personnels des services des urgences. Ont été évoqués aussi la nécessité de prévoir des remplacements d'été et une étude sur les lits d'aval pour désengorger ces services.

La crise est profonde et cela dans tous les secteurs d'activité ; le manque de moyens en effectifs de personnels, en lits d'hospitalisation est criant. Comme dans les EHPAD, en psychiatrie, dans l'action sociale..., et actuellement et plus particulièrement dans les services d'urgences où les salarié.e.s n'ont plus les moyens d'exercer leurs missions dans des conditions normales de qualité et de sécurité.

A plusieurs reprises, dès la prise de fonction de la ministre, la CGT a alerté sur la situation catastrophique dans les établissements de Santé et d'Action Sociale et la nécessité de négociations sur les questions d'effectifs en personnel, d'une meilleure rémunération des métiers dans nos secteurs d'activités et de financements supplémentaires, notamment en agissant à travers un meilleur financement de la sécurité sociale, et surtout un moratoire sur les actuelles fermetures de services, d'établissements, de lits et les différents regroupements, restructurations en cours.

Nous avons réaffirmé la nécessité de négociations avec les organisations syndicales représentatives du personnel et attendons que cela se traduise par des actes concrets.

La CGT prendra, avec les personnels, toutes les dispositions pour continuer à élever le rapport de force.

Les dispositions annoncées ce jour sont loin de répondre aux attentes de l'ensemble des revendications des professionnel.le.s portées par la CGT, car force est de constater que la ministre et le gouvernement ne prennent pas l'orientation forte et nécessaire comme l'annonce de financement supplémentaire urgent pour améliorer les conditions de travail des salarié.e.s de ces secteurs, qui doit se traduire par un plan de formation et des créations d'emplois pluridisciplinaires dans les établissements immédiatement.

Fait à Montreuil, le 14 juin 2019